



3ème édition

« Challenge des zinzins »

7 juin 2025

Halle des Sports de Salviac

RÈGLEMENT

Article 1 : Principes généraux du tournoi

Il s'agit d'un tournoi de **18 équipes** constituées de **2 joueurs**, d'un même club ou de clubs différents.

Une équipe ne peut pas être modifiée pendant le déroulement du tournoi.

C'est un challenge ouvert aux licenciés traditionnels FFTT.

Il faut être né au plus tard en 2010 (Cadet 2 de la saison en cours).

Le coût de l'inscription est fixé à : **8 € / joueur**

Des chaussures de salle sont obligatoires pour pouvoir jouer.

Tournoi non homologué :

Les résultats ne sont pas pris en compte pour le classement particulier des joueurs.

Article 2 : Pointage

Le pointage des équipes s'effectuera à partir de 12h30.

Toutes les équipes qui arriveront après l'horaire sans avoir prévenu seront disqualifiées.

La compétition débutera à 13h30 précises.

Article 3 : Formule de la compétition

Le challenge se compose de 3 divisions, réparties par les classements mensuels du mois d'avril 2025 (moyenne des 2 joueurs de l'équipe) comme suit :

D1 / D2 / D3

Chaque division est composée de 6 équipes.

Chaque équipe de 2 joueurs rencontrera les 5 autres dans son groupe en format individuel.

La 6ème rencontre se jouera en double entre les équipes 1-2,3-4,5-6.

Dans l'hypothèse d'une division incomplète :

- 3 équipes : on avisera à la formule à mettre en place avec les intéressés
- 2 équipes : la division sera annulée, les équipes auront la possibilité de concourir dans la division supérieure si des places sont disponibles

Chaque partie sera composée d'un seul set d'une durée d'1 heure non-stop
La partie de double sera composée d'un seul set d'une durée d'1 heure non-stop
Une pause de 10 minutes sera mise en place entre chaque rencontre
Les vainqueurs du challenge seront les équipes 1ères de chaque division à la fin des 6 parties.
S'il y a un exæquo pour la première place, la partie de confrontation directe sera juge.

Les horaires des rencontres sont les suivants :

1^{ère} rencontre : 13h30-14h30

2^{ème} rencontre : 14h40-15h40

3^{ème} rencontre : 15h50-16h50

4^{ème} rencontre : 17h00-18h00

5^{ème} rencontre : 18h10-19h10

6^{ème} rencontre : Double : 19h20-20h20

Article 4 : Déroulement d'une partie

1. Les parties se déroulent en 1 manche gagnante en points illimité
2. Le joueur de chaque équipe qui marque 10 points se fera relayer par son coéquipier pendant la manche. (Non applicable en format double)
3. Le changement de côté aura lieu dès que la première équipe aura atteint les 50 ; 100 ; 150... pts.
4. Des « pauses » de 1 mn seront appliquées à chaque changement de côté.
5. Si une équipe déclare forfait lors d'une partie, une défaite 50-0 sera alors appliquée.
6. Si un joueur d'une équipe se blesse, son coéquipier peut continuer les parties en solo ou avec un joueur joker

Le score est noté tel quel sur la feuille de résultat à l'issue du jeu (coup de sirène).

Article 5 : les défis

Ils donnent lieu à des récompenses, les dotations ne sont pas connues à l'avance

- Meilleure attaque :

L'équipe sera désignée sur la base du plus fort total de points marqués sur l'ensemble des parties toutes divisions confondues

- Meilleure défense :

L'équipe qui aura concédée le moins de points sur l'ensemble des parties toutes divisions confondues

- Raquette de bois :

L'équipe qui aura concédée le plus de points sur l'ensemble des matchs toutes divisions confondues

Article 6 : Arbitrage

1. Les joueurs sont tenus d'assurer l'arbitrage et la tenue des scores.
2. Tout comportement antisportif (jet de raquette, coup sur la table...) sera sanctionné d'un avertissement. Ces derniers sont cumulatifs tout au long de la compétition.
3. De manière générale et pour la bonne tenue du tournoi, la courtoisie et le fair-play seront de rigueur.

Article 7 : Inscription

Elles sont limitées à **18 équipes** de 2 joueurs chacune.

Les inscriptions doivent être réalisées :

Depuis le site internet : <https://pingsalviacoistt.fr/zinzins-2025>

En précisant :

- Le nom de l'équipe
- Les noms, points officiels et N° de licences des deux joueurs
- La précision concernant la volonté de participer à la soirée Pizza
- Les inscriptions « solitaires » sont acceptées : la composition d'une équipe sera conditionnée par l'inscription d'un autre solitaire (de même niveau ou par entente préalable des 2 joueurs). L'équipe sera placée dans la poule correspondant au mieux classé des deux joueurs

Il pourra être demandé aux équipes de modifier leur nom si ce dernier n'est pas approprié à l'événement.

Les frais d'inscriptions seront à régler sur place à votre arrivée

Une liste d'attente sera constituée dès les 18 premières équipes inscrites (dans l'ordre d'arrivée des inscriptions).

Les inscriptions seront closes le mardi 03 Juin 2025 à 23h59. Toutes les inscriptions doivent nous être parvenues avant cette date.

L'inscription vaut engagement et acceptation du présent règlement.

DIVERS

La compétition se déroule dans la Halle des Sports de Salviac

Le complexe comprend 9 aires de jeu, des vestiaires séparés hommes/ femmes, un espace buvette.

Le club décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vols d'objets personnels.

L'organisation se réserve le droit de modifier la formule du challenge et les dotations au prorata des inscriptions ; Voire de l'annuler si le nombre d'équipes inscrites est jugé insuffisant.

Tout litige survenant pendant le tournoi ne sera examiné que s'il n'est pas prévu par le règlement.

Il est attendu un bon comportement, y compris en dehors des aires de jeu, de la part des compétiteurs.



Ping Salviacois – Tennis de table - Mairie - 46340 SALVIAC
pingsalviac@gmail.com <https://pingsalviacois.wixsite.com/pstt>

Association Loi 1901 enregistrée sous le N°W463001198 à la préfecture de Cahors
N° Siret 8511546170001 - Catégorie juridique: 93.12Z Activités de clubs de sports
Affilié à la Fédération Française de Tennis de Table - N°11460028